
Stage Actif

Sandra Dejardin et Laurence Lievens

40 h

Les stages actifs suivent les stages d'observation. Durant ces stages l'étudiant sera amené à préparer et donner ses propres cours sous la responsabilité du maître de stage.

1. Objectifs généraux

Lors des stages actifs l'étudiant sera amené à :

- Expérimenter une pratique d'enseignement dans des classes
- Développer une pratique d'autoévaluation professionnelle

2. Méthodologie

Les stages actifs se répartissent en deux stages de 10 heures, chacun effectué dans des établissements proposés par l'étudiant pour le séminaire d'observation et validé par le responsable du séminaire. Les établissements seront sélectionnés pour leurs caractéristiques : enseignement général, technique ou professionnel. La répartition des heures de stage en deux parties permet d'effectuer les stages dans des formes d'enseignement nécessairement différentes : un stage en enseignement de transition, un autre en enseignement de qualification.

3. Acquis d'apprentissage en termes de savoirs

- Pratiquer la théorie vue dans les cours de l'agrégation dans le contexte de la classe.
- Maîtriser la matière enseignée et l'adapter au public scolaire visé.
- Préparer et présenter les matières enseignées de manière didactique.
- Choisir les méthodes pédagogiques appropriées à l'environnement et aux élèves concernés. Ces méthodes auront été présentées au préalable au maître de stage.
- Evaluer les acquis des élèves à l'issue du cours.

4. Acquis d'apprentissage en termes de savoir faire

- Adapter l'enseignement en fonction du contexte rencontré.
- Montrer aux élèves l'importance de la matière enseignée.
- Critiquer son propre enseignement dans le souci de l'améliorer.

5. Evaluation formative

L'évaluation formative se fera tout au long du stage avec le maître de stage et lors des séminaires de suivi à l'ICHEC.

6. - Evaluation sommative

Elle se fonde sur la qualité du stage, établie principalement sur les avis émis par le maître de stage, après discussion entre lui et l'étudiant, en concertation avec un enseignant de l'ICHEC qui sera venu observer une leçon.

Les critères d'évaluation sont ceux qui sont repris sur la grille d'observation proposée au maître de stage ainsi que des éléments liés au comportement professionnel.

L'évaluation se fonde aussi sur la production d'un rapport de stage consigné dans le portefeuille électronique. Ce rapport contient des éléments d'identification de l'école et de la classe où le stage a été effectué (nom de l'école et situation, réseau, nombre d'élèves, options de l'offre d'enseignement,

etc.), les préparations de cours, et un compte rendu personnel du stage faisant état des réflexions d'ordre pédagogique qui ont permis à l'étudiant-stagiaire de progresser.